

Un bicentenaire

JEAN-JACQUES ROUSSEAU A SION

Il existe, comme on sait, dans l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, des pages célèbres sur le Valais. Ces pages forment la XXIII^e lettre de la *Nouvelle Héloïse*. On trouve également çà et là, dans l'interminable roman, diverses allusions à notre canton, et quelques lignes sentimentales, presque tendres, consacrées aux Valaisannes par le philosophe misogyne de Genève.

La XXIII^e lettre de la *Nouvelle Héloïse* est un morceau considérable, et qui fait date dans la littérature française. Rappelons simplement que le héros de Rousseau, Saint-Preux, fait un séjour d'une semaine en Valais, pendant laquelle il a visité le pays et frayé avec nos populations. Et il résume ses impressions dans une longue et fort belle lettre, adressée à Julie, à Clarens, d'où lui-même était parti. Cette lettre a ceci de particulier qu'elle marque un tournant dans le genre descriptif et qu'elle inaugure une façon nouvelle au XVIII^e siècle « de voir, de sentir, d'aimer et de décrire la nature »¹. Et c'est chez nous, dans nos vallées, que, pour la première fois dans la littérature française, un héros de roman, Saint-Preux, découvre ces fameuses correspondances qui peuvent unir le cœur des rêveurs, des amants, des poètes, et l'âme des choses². Bien que n'ayant pas le titre, cette lettre est bien la première en date des *Rêveries* d'un promeneur solitaire, précédant de plus de

¹ Jules Lemaître.

² Daniel Mornet : *La romantisme en France au XVIII^e siècle*.

vingt ans les véritables *Rêveries*, par lesquelles Rousseau allait se révéler le seul grand poète descriptif du XVIII^e siècle.

Les pages de Rousseau sur notre canton ont donc une portée considérable, et ce qui nous intéresse ici, c'est de savoir quand et dans quelles circonstances lui-même a visité ce Valais, où il place une population qui, d'après lui, avait trouvé le secret du bonheur et la véritable sagesse sociale, dans un cadre merveilleux de montagnes vaguement entrevues et lointaines. Nous lui sommes en tout cas reconnaissants d'avoir fait, l'un des tout premiers en ce froid et sec XVIII^e siècle, lever les yeux de ses contemporains vers les vallées alpestres et les montagnes, si nous sommes bien moins sûrs que lui du parfait bonheur de nos ancêtres.

Ici, les opinions ont passablement varié. Vers la fin du XVIII^e siècle et plus tard encore, certains auteurs identifiaient Rousseau à Saint-Preux, et ils allèrent même jusqu'à prêter purement et simplement au philosophe les aventures survenues au héros du roman. On sait, entre autres exemples, que Saint-Preux, quelque part en Valais, fut d'un long banquet où l'on but beaucoup de vin. Loin de savoir s'arrêter à temps et prévenir l'excès, il nous avoue qu'il s'enivra « avec d'aussi déterminés buveurs que les Valaisans », étant donné l'ambiance et la qualité des vins. « Comment se résoudre à jouer si sottement le sage, ajoute-t-il encore dans sa lettre à Julie, et à fâcher de si bonnes gens ? Je m'enivrais donc par reconnaissance ; et, ne pouvant payer mon écot de ma bourse, je le payais de ma raison ¹. »

Dans le même temps, Saint-Preux porte un singulier intérêt aux corsages bien garnis des Valaisannes qui servaient. Il n'en faut pas plus pour déchaîner les adversaires de Rousseau. L'abbé de la Borde, dans ses *Lettres sur la Suisse* (1781), insère la note suivante : « Rousseau aimera le vin du Valais et il en boira ; et quand il aura bu avec excès, il regardera la gorge des Valaisannes avec concupiscence. » Et Voltaire donc, le vieil ennemi. Dès la parution de la *Nouvelle Héloïse*, « ce roman suisse », écrit-il, il part en guerre. Il fait imprimer quatre lettres sur l'ouvrage de Rousseau, qu'il se garde bien de signer, car un homme qui a de l'esprit, du goût ou même de la simple honnêteté, pouvait difficilement avouer la paternité de ce tissu d'indécences contre Jean-Jacques, et de ce persiflage assez odieux contre la Suisse et le pays de Vaud. Il écrit : « Ce sont les aventures de Rousseau... qu'on lit dans la

¹ *Nouvelle Héloïse*, I, 23.

*Nouvelle Héloïse*¹ ». Et le bon apôtre poursuit : « ... mon doux ami (Rousseau) grand philosophe, qui connaît la nature, et qui d'ailleurs est assez ivrogne, s'avisa, étant ivre, de dire beaucoup d'ordures à sa respectable maîtresse... »

Nous avons ici le ton de ces quatre épîtres de Voltaire que le marquis de Ximenès a signées. C'était attribuer bien gratuitement à Rousseau une petite aventure survenue en Valais au héros du roman. Rousseau a toujours été sobre, bien que ne dédaignant pas le vin.

Je me propose de revenir, dans une étude plus détaillée, sur l'influence et l'importance de la lettre que l'illustre écrivain a consacrée à notre canton. Elle ouvrit à la renommée les portes de notre pays. En 1777, Ramond de Carbonnières, le chantre des Pyrénées, tout plein de Rousseau, s'efforçait de retrouver dans nos vallées ces traces de l'âge d'or, ces vertus primitives et ces mœurs patriarcales qui ont fourni la matière heureuse de cette XXIII^e lettre de la *Nouvelle Héloïse*. Marc-Théodore Bourrit en 1789 s'évertue à suivre le philosophe dans nos vallées. C'est lui qui affirme le premier, d'ailleurs sans preuve, que Rousseau a visité le val d'Anniviers et que l'hospitalité valaisanne dont il a parlé avec émotion est l'hospitalité anniviarde². D'autres le font pérégriner dans la vallée de Conches et ailleurs. Il en est, et ils sont nombreux, qui ont suivi Saint-Preux dans la vallée du Rhône, mais pour dire des Valaisans le contraire de ce qu'en dit Rousseau. Le voyageur et archéologue Cambry, en 1788, est tenté de croire que l'illustre Genevois n'a jamais visité le Valais, tant le portrait qu'il trace du pays et de ses habitants lui paraît peu conforme à la réalité. Lord Byron se fâche et invective le propriétaire³ des terrains où il présume que se trouvait le bosquet de Julie, parce qu'il les trouve, en 1816, transformés en champs de pommes de terre. Sa Seigneurie ne se demande pas quelle a été la part de l'imagination dans la création de ce bosquet qui se situait aux Crêtes sur Clarens et qu'Albert de Montet, du reste, a réussi à identifier à la fin du siècle dernier.

Le fameux roman a sans doute un caractère autobiographique, mais il s'y mêle beaucoup de fantaisie, même dans la lettre sur le Valais. Aussi, quelques sceptiques qui ne veulent pas admettre pour des réalités

¹ Lettres à M. de Voltaire sur la *Nouvelle Héloïse*, par le marquis de Ximenès.

² Jean Bruhnes semble aussi admettre cette visite (*Géographie humaine*, II, p. 682).

³ D'après lui la Maison du St-Bernard, qui avait des propriétés sur les bords du lac.

les fictions du roman, assurent que Rousseau n'a jamais visité notre canton.

Les preuves du passage de l'illustre écrivain chez nous se réduisent, en réalité, à fort peu de chose. Il ne faut pas les chercher dans la *Nouvelle Héloïse*. Les pages consacrées au Valais furent écrites vers la fin de l'été de 1756, alors que Rousseau était l'hôte de Mme d'Epinay, à l'Hermitage, dans la forêt de Montmorency, en Seine-et-Oise. Au reste, ôtons de ces pages les deux seules indications géographiques qu'elles comportent, soit les noms de Valais et Sion, et elles peuvent s'appliquer à n'importe quel pays montagneux et à n'importe quels montagnards aimant la vie simple, l'indépendance et pratiquant l'hospitalité. A peine pourrait-on faire exception pour quelques traits de mœurs et de caractère, la description, d'ailleurs peu exacte, du costume des Valaisannes, et quelques lignes où Saint-Preux parle « d'immenses roches [qui] pendaient en ruine au dessus de ma tête..., de hautes et bruyantes cascades..., d'un torrent éternel [qui] ouvrait à mes côtés un abîme dont les yeux n'osaient sonder la profondeur... »

S'agit-il, ce qui est probable, des Gorges de Gondo ? Des rochers des Pontis dans le Val d'Anniviers ? De l'abrupte vallée du St-Barthélemy, comme le suggère M. Charles Gos, dans un article du *Journal de Genève* (9 oct. 1926), écrit au fort des frasques de ce torrent, ce qui impliquerait la visite du vallon par le Promeneur solitaire, ou de quelque autre site romantique des environs de Sion ? L'écrivain a donné à cette partie du roman le décor de souvenirs déjà lointains, tout comme il a peuplé ce décor d'êtres un peu chimériques et peut-être créés pour le besoin de la cause. Il avait publié, deux ans auparavant, le *Discours sur l'Inégalité*, qui avait fait un bruit énorme. A-t-il voulu trouver chez nous quelques traces de cet état de nature dont il déplore la perte ?

Pour avoir une indication positive, il faut remonter plus haut. Nous savons par les *Confessions* qu'en 1744, Rousseau fit route de Venise à Paris par le Simplon, Genève et Lyon. Nous n'avons que trois lignes sur cette traversée du Valais qui nous intéresse au plus haut point. Voici ce qu'il en dit, au livre VII : « ... je pris ma route par Bergame, Côme et Como d'Ossola (*sic*) ; je traversai le Simplon. A Sion, M. de Chaignon, chargé des affaires de France, me fit mille amitiés ; à Genève, M. de la Closure m'en fit autant...¹ »

Encore, ce passage renferme-t-il une erreur assez grave, sans parler de la confusion qui semble exister entre les noms des localités de Côme

¹ Rousseau, *Confessions*, VII, éd. Anquet

et Domo d'Ossola. Cette incertitude géographique est sans importance, mais ce qu'il nous dit de M. de la Closure, qui fut résident de France à Genève, est inexact ; ce diplomate a quitté définitivement cette ville en 1739 déjà et Rousseau n'a pu recevoir de lui les marques d'amitié dont il fait état. Le successeur de M. de la Closure, Gérard Levesque de Champeaux, était lui-même absent lors du passage du futur philosophe. Si Rousseau s'est présenté à l'ambassade française de Genève, il n'a guère pu être reçu que par l'abbé Arnould, l'aumônier du Résident. Il y a là une erreur, volontaire ou non. Jean-Jacques écrivit cette partie des *Confessions* vingt ans plus tard et sa mémoire a bien pu brouiller les faits. D'une façon générale, la véracité des *Confessions* a été peu contestée. Elles sont sincères — les plus sincères de toutes les *Confessions* écrites — et elles sont aussi d'un pénitent superbe, pour reprendre le mot de Jules Lemaître. L'exactitude du récit s'est trouvée confirmée, à quelques détails près, toutes les fois qu'on a pu le contrôler par la correspondance du temps ou des documents d'archives. Mais ici, l'erreur existe.

En est-il de même pour ce qu'il dit de M. de Chaignon ? Il serait piquant de déceler une seconde erreur dans une même phrase des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Tranquillisons-nous ! Ce qu'il rapporte de M. de Chaignon doit être tenu pour exact. Non pas que nous ayons des preuves du genre d'accueil que lui fit le chargé d'affaires français, mais parce que M. de Chaignon se trouvait bien à Sion au moment du passage de Jean-Jacques, ainsi qu'il sera prouvé plus loin. Cette concordance chronologique nous fournit un sérieux argument de plus en faveur de l'itinéraire indiqué et l'on peut bien dire que le voyage du philosophe en Valais est une certitude. C'est en 1744 qu'il vit notre canton, et c'est la seule et unique fois qu'il l'ait parcouru. Il est vrai qu'en 1754, au cours d'une tournée en barque sur le Léman, avec ses amis De Luc, de Genève, il aborda dans la région de Meillerie, et a pu voir de loin la vallée du Rhône. C'était le 23 septembre. Rousseau a passé la nuit à Meillerie, pour venir le lendemain dîner à Villeneuve et coucher à Vevey. On a retrouvé le carnet de notes de Rousseau relatif à ce voyage. Chose curieuse, l'écrivain y fait figurer une visite à la Pissevache, le 24, avec coucher le même jour à St-Maurice. Mais il est impossible d'intercaler cet itinéraire dans le cadre précis de ce voyage, car l'on sait avec certitude qu'il coucha le 24 à Vevey, le 25 à Lausanne, le 26 à Morges et qu'il arrivait aux Eaux-Vives le 27, pour reprendre le 10 octobre le chemin de Paris. Rousseau, alors, était déjà célèbre.

De sorte que l'on ne peut rien affirmer de positif sur un second voyage qu'il aurait fait dans le Bas-Valais en 1754. Au volume II des *Annales J.-J. Rousseau* (p. 157-8), M. Théophile Dufour a tenté de résoudre l'énigme que posent les notes de ce vieux carnet de voyages. Vraisemblablement, Rousseau a élaboré à l'avance son itinéraire, et des raisons que nous ne connaissons pas l'ont obligé à abandonner un projet de visite à la cascade.

Force nous est donc de nous en tenir à l'unique voyage de 1744. Rousseau parcourut alors le Valais d'un bout à l'autre, des Gorges de Gondo à la cluse de St-Maurice. Et c'est du souvenir déjà lointain, de la mémoire imprécise des paysages entrevus alors que naquit, douze ans plus tard, la fameuse lettre sur le Valais, l'une des digressions les plus goûtées, avec les vendanges de Clarens et quelques autres scènes champêtres, du roman qui devait si fortement emballer ses contemporains et mettre alors la Suisse à la mode. Il vit notre pays en promeneur solitaire, sensible aux beautés de la nature, dont il savait jouir, même en des circonstances qui n'étaient pas toujours des plus heureuses. Les ennuis, ni les soucis ne lui ont manqué lors de cette longue randonnée de Venise à Genève, et l'on nous permettra à ce sujet quelques détails.

Dans le courant de l'été de 1743, Rousseau entra au service du comte de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, en qualité de secrétaire particulier. Le ministre était un personnage borné et vaniteux, au surplus à peu près incapable. La brouille ne tarda pas à se mettre entre lui et son secrétaire, qui n'était pas non plus d'un caractère commode. Bref, les choses se gâtèrent au point que le 6 août de l'année suivante, Rousseau quittait l'ambassade en claquant les portes, après une scène violente entre l'ambassadeur et lui. Pour comble, le comte de Montaigu ne lui paya pas ses gages. Les 8 et 15 août, Rousseau écrivait de Venise à M. du Theil, remplaçant d'Amelot aux Affaires Etrangères, à Paris, deux éloquentes protestations, pour se plaindre de l'ambassadeur, et vers le même temps, ce dernier remettait au Sénat de Venise un mémoire pour le faire arrêter.

Les appointements de Rousseau ne lui furent payés que cinq ans plus tard, en 1749, lors du rappel du comte de Montaigu. L'objectivité nous oblige d'ajouter que ce dernier n'était pas entièrement responsable de ce retard. La situation du Trésor, sous Louis XV, était déplorable ; les fonds manquaient ; les paiements n'arrivaient pas à l'échéance. Ces irrégularités amenaient toutes sortes d'ennuis. A l'ambassade de Venise, l'argent faisait défaut. Le comte de Montaigu devait lui-même attendre ses appointements et il se plaint de son crédit peu stable.

Cette situation était générale. Il semble que lui-même — telle était la gabegie des finances publiques — n'a été payé qu'à son retour à Paris, en 1749, et c'est alors qu'il dédommagea Rousseau, son ex-secrétaire privé, et encore en transigeant. « Je reçus, dit ce dernier, ce qu'on voulut me donner. » Ce retard incroyable mis à l'acquittement des gages domestiques indigna beaucoup le Citoyen de Genève, lui-même fort démuné de pécune, et l'amena à s'en prendre aux institutions du temps.

C'est dans ces fâcheuses circonstances qu'il allait quitter Venise. Il n'avait que peu ou point d'argent, et il devait une cinquantaine d'écus à un marchand de la ville. Deux de ses amis de l'ambassade lui avancèrent chacun 20 sequins, et un troisième dédommagea le marchand de Venise. Le sequin d'or de Venise¹, qui avait aussi cours en Valais, représentait exactement 72 ½ batz, soit un peu moins de 11 francs. Comme il n'avait plus son logement à l'ambassade, palais Thomas Quirini, Rousseau dut écorner cette somme, avant son départ, le 22 août seulement, bien que pendant cet intervalle, il pût loger chez l'abbé Patizel, chancelier du Consulat de France, qui était de ses amis. De sorte que l'on peut affirmer qu'il disposait, pour tout viatique, de quelque 300 francs pour le long voyage de Venise à Paris. En outre, il était sous le coup d'une plainte qui amena, sinon une lettre de cachet, du moins une filature, comme nous le verrons.

Jean-Jacques quittait la Cité des Eaux le 22 août 1744. Cette date a été déterminée avec certitude, grâce à un document officiel, le rapport du secrétaire des Inquisiteurs d'Etat, établi à la suite de la plainte de M. de Montaigu. Ce rapport a été découvert par M. Victor Cérésole, consul de Suisse à Venise, et publié en 1885. Cette pièce nous apprend que, suivant les renseignements recueillis, « Rossau » était parti de Venise le 22 août. On savait au surplus qu'il avait écrit de Bergame, et que, de cette ville, il s'était acheminé par la route des Grisons pour retourner en France : « ... è partito da questa città (Venise) il giorno dei 22 Agosto... e si era incamminato per la strada dei Grisoni per restituirsi in Francia... »

Loin de faire la lumière, ce document nous complique le problème. Il surgit là un itinéraire nouveau, qui semble donner raison aux sceptiques qui se refusent à admettre le séjour de Rousseau en Valais, d'autant plus que les secrétaires de la Sérénissime République passaient d'habitude pour bien informés. Une erreur s'est-elle glissée dans le rapport,

¹ Le sequin d'or de Venise a connu une grande vogue, non seulement en Italie et sur les bords de l'Adriatique, mais dans tout l'Orient. Il a été frappé pour la première fois par le doge Jean Dandolo en 1284 déjà.

au sujet de la route prise ? S'est-on contenté d'une enquête superficielle ? Le Sénat savait à quoi s'en tenir sur le bien-fondé de la plainte de M. de Montaigu, et rendit du reste, dans l'affaire, justice à Rousseau en le laissant tranquillement filer. L'écrivain a-t-il lui-même déclaré à son aubergiste de Bergame qu'il prendrait la route du Nord, quitte à changer ensuite de direction, se sentant surveillé ? Tout cela est possible. Il y a du reste des incertitudes dans ce rapport, car le secrétaire répète, plus loin, que Rousseau était en route pour la France par la Suisse, sans plus de précision cette fois. Pour un Vénitien, la voie de la Via Mala et Thusis n'avait rien que de très normal. Nous ne croyons pas que l'itinéraire par le Splügen, Tirano ou même le St-Gothard soit démontré par ce document. Cet itinéraire impliquerait un singulier détour pour se rendre de Bergame à Genève, où nous savons que Rousseau arriva vers les premiers jours d'octobre, et il n'est pas du tout vraisemblable que notre voyageur, dont le gousset était assez peu garni, et qui, au surplus, était pressé de porter ses doléances à M. du Theil, ait voulu se payer le luxe d'un tel périple. Il est certain que de Bergame, il gagna Côme, et de là, par Varese, il atteignit le Lac Majeur, puis franchit le Simplon. Nous avons pour le croire deux motifs irrécusables.

D'abord, Jean-Jacques a vu les Iles Borromées. Pour cadre à la *Nouvelle Héloïse*, il passa successivement en revue « les plus beaux lieux que j'eusse vus dans mes voyages », dit-il, et il songea quelque temps, et même à plusieurs reprises, au site des Iles Borromées. Il y renonça, parce qu'il leur trouve « trop d'agrément et d'art ». Et il choisit le lac de son enfance, le Léman, « autour duquel, dit-il, mon cœur n'a jamais cessé d'errer ». Puis à Sion, se place son entrevue avec M. de Chaignon.

Comme les humanistes d'autrefois, Rousseau fut toujours un grand voyageur pédestre. On a pu parler à son propos d'une véritable « dromomanie ». Il a connu mieux que personne la joie de la déambulation, qui le mettait en contact direct avec la nature. « Jamais je n'ai tant pensé, tant existé, tant vécu, tant été moi, si j'ose ainsi dire, que dans les voyages que j'ai faits tout seul et à pied... » écrit-il dans ses *Confessions*. Il est certain qu'il fit à pied la plus grande partie du trajet, du moins jusque dans le Bas-Valais, par goût, et aussi par nécessité de regarder à la dépense.

De Venise, il gagna Padoue par le coche d'eau, en suivant le canal de la Brenta. Les voitures publiques existaient à l'époque entre Padoue et Bergame, mais elles étaient d'un prix exorbitant. Le président de Brosses, qui parcourait le Nord de l'Italie en 1739, a calculé que le

trajet de Milan à Venise, par la diligence, pour lui et ses quatre compagnons, revenait à 12.000 livres de France. Tout l'argent de Rousseau aurait passé uniquement en frais de voiture, avant qu'il eût atteint le lac Majeur. Cette partie de la péninsule, admirablement cultivée, n'avait pas de très bonnes routes, au témoignage du président de Brosses. Occasionnellement, Rousseau a pu profiter d'une calèche de *cambiature*, qui rentrait à vide entre deux localités. Mais c'était très aléatoire ; ces calèches, aux dires du voyageur anglais Misson, ne comportaient que deux places, et étaient fort recherchées.

En Valais, les voitures publiques étaient inexistantes. Les frères Fischer de Reichenbach avaient le monopole du courrier-lettres de Genève à Milan, par le chemin du Simplon, mais c'était tout. Les voyageurs se débrouillaient comme ils pouvaient. Ainsi, en 1709, le savant J.-J. Scheuchzer, qui venait du Haut, en était réduit à des moyens de transport de fortune et purement occasionnels. Il fit le trajet jusqu'à Sion « tum equis, tum pedibus, tum curribus, prout occasio se feret... »

Même si Rousseau n'a jeté qu'un coup d'œil rapide aux belles villes de Padoue, Vicence et Vérone, il n'est guère possible de placer son arrivée à Bergame avant les premiers jours de septembre. Il est probable qu'il s'est arrêté quelque peu dans cette ville. Il s'y tenait alors une foire célèbre, la foire de Saint-Alexandre, qui durait de la mi-août à la mi-septembre. Il y arriva quand elle battait son plein, et c'était, dans le grand quadrilatère connu sous le nom d'El Prato, le pittoresque de 5 à 600 boutiques montées pour la circonstance. La charmante ville de Côme, aux maisons alors toutes peintes à fresques, à l'extérieur, a dû le retenir aussi. Toute cette région est ravissante. Dans cette ville, il aurait eu, comme « en Valais et ailleurs », dit-il, « quelques petites aventures » que nous brûlerions de connaître, mais que nous sommes réduits à ignorer. Sur ce voyage auquel il ne consacre que trois lignes, et en particulier sur le site des Iles Borromées, Rousseau aurait bien voulu revenir plus tard, et entrer dans plus de détails, mais il y renonça, ainsi que nous l'apprend une note en marge du manuscrit des *Confessions*, tout comme il renonça à une *Histoire du Valais* qu'il s'était également proposé d'écrire.

Quant aux péripéties du voyage lui-même, nous n'avons aucun renseignement positif, et il est vain de se perdre dans des hypothèses. La traversée du Simplon demandait une dizaine d'heures, et il est vraisemblable que Rousseau est parti de Domo d'Ossola de grand matin. Une ancienne auberge existait déjà à l'époque à Simplon-Village. La bâtisse

s'y voit encore, à peu près au centre de l'agglomération, en bordure du vieux chemin dallé. A Brigue, bourg prospère, qui tirait son importance du passage fameux, la plus ancienne auberge connue était à l'enseigne de *La Croix*. Existait-elle déjà à l'époque sous cette désignation ?

La traversée du Simplon, où les vestiges du sentier romain étaient encore visibles, notamment à la descente sur les Tavernettes, a dû rappeler à notre voyageur solitaire un souvenir précis.

Quatre années auparavant, aux jours difficiles des Charmettes, alors que Mme de Warens traversait de nouveau une crise financière grave, Rousseau avait conçu un projet assez chimérique pour alimenter la bourse commune. Il présenta au gouvernement sarde, en l'occurrence le comte de Saint-Laurent, contrôleur général des finances, un plan de transport des marchandises par le Mont-Cenis, au détriment du Simplon. Sa lettre au ministre est datée de 1740. Le jeune Rousseau paraît du reste avoir étudié l'affaire assez minutieusement. Il est à même d'indiquer le coût du transport du Milanais à Genève, droits de péage compris, par la voie alors en vogue « du Mont St-Plomb », dit-il, et de démontrer que le transit par le « Mont Senis » pouvait être aussi avantageux pour les commerçants, sans parler du profit qu'en retireraient les muletiers de Maurienne et les finances en général de Sa Majesté sarde. Il constate que le péage de Suze est fort cher, ce qui fait que les négociants trouvaient préférable d'utiliser le Simplon. A cette lettre était joint un projet complet, avec preuves à l'appui, et il entra même dans le détail de toute cette nouvelle organisation qu'il espérait bien diriger. La proposition n'a pas eu de suite.

Si donc nous n'avons aucun renseignement précis sur le voyage, il est permis de supposer qu'il n'a pas dû se dérouler dans une perpétuelle admiration de la nature. Avec son hypersensibilité malade, son sens si aigu de la justice, Jean-Jacques a dû se ressouvenir maintes fois des comportements du comte de Montaigu à son égard. L'exiguïté de ses ressources était là pour les lui rappeler. Sans doute aussi, par moment, c'est au cours du voyage qu'il a médité et mûri sa défense pour M. du Theil, dont relevait l'ambassadeur. C'est en cours de route qu'il a dû la préparer, car il envoie une nouvelle missive au remplaçant du Ministre, dès le moment de son arrivée à Genève, en date du 7 octobre, et une dernière de Paris, le 11 octobre. Ces dates sont précieuses, encore qu'un peu discutables, car celle du 7 devrait être avancée de quelques jours, si l'on veut admettre l'arrivée du philosophe à Paris — il a passé par Lyon — le 11 octobre. Ce sont les seuls points de repère chronologique de cette longue randonnée. Jamais dromoma-

nie n'a été plus féconde en chefs-d'œuvre que celle de Rousseau. En voyageant, en se promenant, il écrivait dans sa tête. « Je n'ai jamais rien pu faire la plume à la main, vis-à-vis de mon papier, nous apprend-il. C'est à la promenade, au milieu des rochers et des bois ; c'est la nuit dans mon lit et durant mes insomnies, que j'écris dans mon cerveau. » Ainsi fit-il, sans doute, lors de sa course vagabonde.

A part les ennuis de l'affaire de Venise, rarement les circonstances furent plus défavorables pour un tel voyage. La peste sévissait encore dans certaines régions de l'Italie où elle avait éclaté l'été précédent. Non seulement les provinces du Nord, mais aussi le gouvernement valaisan avaient été amenés à prendre des mesures sérieuses de contrôle et de police. Le Grand-Baillif avait envoyé des commissaires sur les cols, en particulier au Simplon, pour surveiller le passage des voyageurs. En Diète de mai 1744, nos Magnifiques Seigneurs les Députés jugent à propos de ne pas se départir des mesures de surveillance prises, car si le danger de la peste paraît diminuer, des bruits circulaient qu'une grave épizootie avait éclaté de l'autre côté du Simplon. Une motion est faite dans ce sens en Diète de printemps de cette année-là¹.

Outre les risques d'une propagation possible de ces fléaux, qui mirent notre Diète en émoi, la situation politique internationale était singulièrement troublée. L'histoire est un perpétuel recommencement. Il y a deux cents ans, notre pays vivait des jours qui ressemblent étrangement à ceux de notre temps. La guerre de la Succession d'Autriche (1741-1748), ouverte par la mort de l'empereur Charles VI, mettait aux prises les grandes nations, pour ou contre Marie-Thérèse. Frédéric II s'était allié à la Suède et aux Bourbons de France, d'Espagne et de Naples. Ces puissances entreprirent le démembrement de la monarchie autrichienne défendue par l'Angleterre, la Hollande et la Russie. L'Europe était divisée en deux camps. Charles-Emmanuel III de Sardaigne — celui-là même qui servait une pension à Mme de Warens, agent secret du gouvernement sarde, chargée parfois de missions spéciales, mais principalement de surveiller Genève — d'abord ligué contre Marie-Thérèse, abandonnait bientôt ses alliés pour embrasser le parti de l'impératrice. Les troupes franco-espagnoles (gallispan) étaient sur nos frontières savoyardes.

Nos archives possèdent, en particulier, les deux ordonnances royales de Louis XV, par lesquelles le Bien-Aimé déclarait la guerre à l'Angleterre le 4 avril 1744, et à l'impératrice Marie-Thérèse le 6 mai.

¹ Recès de la Diète, 1744.

L'ambassade française de Soleure les avait communiquées à notre gouvernement, peu de temps avant l'envoi d'un résident. Deux pages d'arguments — il s'agit d'une lettre circulaire imprimée — déduits en bonne logique devaient prouver à notre Grand-Baillif et à toutes les cours combien le Roi de France avait raison de se lancer dans l'aventure !

En cet été de 1744, nous avions donc les troupes franco-espagnoles sur toute notre frontière savoyarde, et les austro-piémontais de l'autre côté du Simplon, dans le Milanais, n'attendant qu'une occasion de se rencontrer. Nos milices étaient de piquet, et les passages occupés, du St-Bernard à St-Gingolph. Les Bernois eux-mêmes avaient cantonné des compagnies sur les bords du Léman. En Diète tenue à Tourtemagne le 19 février 1744, les pleins-pouvoirs sont demandés pour le grand-baillif François-Joseph Burgener, et ils lui furent accordés le 28 mars, après délibération des dixains. Dès le premier avril, toute la vallée du Rhône était prête à être alertée. Sur les collines, les signaux sont préparés et desservis par deux hommes jour et nuit, munis de tout ce qu'il fallait pour les allumer. Grenat nous apprend que ces signaux étaient constitués par de hautes pyramides faites de paille et de bois vert et sec mélangés « afin que, de jour, l'épaisse fumée, et de nuit la vive lueur en fussent très remarquées ». En guise de télescopes, les baraquements des gardes étaient munis de tubes pointés dans la direction des signaux voisins. Ces engins assuraient une observation précise, et les postes n'étaient pas exposés à confondre les feux particuliers avec les feux d'alarme. Cette situation se maintint pendant tout l'été de 1744, et, malgré les assurances amicales de l'ambassadeur de France à Soleure, ces postes d'observation et de garde sur les cols, placés sous le commandement général du capitaine Jean de Verra, ne se départirent pas de leur vigilance. La notion de neutralité n'était pas alors d'une rigidité absolue. Après des négociations menées par le marquis de Courteille, ambassadeur de France à Soleure, avec les Confédérés et le Valais, plusieurs bataillons franco-espagnols furent autorisés dans le courant de l'été, à se rendre en Italie par la vallée du Rhône « pour y soutenir les prétentions de l'infant don Philippe (d'Espagne, gendre de Louis XV) sur le Milanais¹ ».

Ces troupes ont sans doute dû participer à la bataille de Coni ou Cunco, gagnée sur les Sardes le 30 septembre 1744 par le prince de Conti, le futur protecteur de Jean-Jacques Rousseau.

¹ Grenat : *Histoire du Valais*, p. 389.

Par suite de la conflagration proche de nos frontières, toutes sortes de gens suspects, des vagabonds, des déserteurs cherchaient à pénétrer clandestinement en Valais. La Diète dut prendre des mesures spéciales, et déléguer des pouvoirs spéciaux aux autorités des dixains, pour la surveillance ou le contrôle des indésirables, en l'été de 1744. Ces derniers seront impitoyablement refoulés; quant « aux Bohémiens », dit le recès de la Diète, on devra leur tondre la tête, à l'exemple de ce qui se pratiquait dans d'autres pays. Les événements forcèrent le Grand-Baillif à convoquer les députés en session extraordinaire (Diétine) le 10 juillet 1744.

Telle était la situation en Valais. Dans la Lombardie, elle ne devait guère être différente. Après la défaite de Velletri (10 août 1744) notamment, les troupes austro-sardes refluèrent vers les provinces du Nord.

Ces circonstances n'étaient pas pour agrémenter le voyage. Il est probable que notre promeneur dut se soumettre à des contrôles répétés, et exhiber ses passeports plus souvent qu'à l'ordinaire, et l'on ne saurait parler d'une pérégrination toute empreinte du bonheur de jouir de beaux paysages. Tout comme à notre époque, nos populations, dont il dépeint l'heureux état, étaient dans l'inquiétude de l'avenir, et veillaient sur la patrie, les armes prêtes.

Il n'est guère possible de placer l'arrivée de Rousseau à Sion avant la mi-septembre, peut-être vers le 20. C'est à l'auberge du *Lion d'Or* qu'il est descendu, la seule que possédait la ville. L'immeuble existe toujours et est devenu le *Café du Grand Pont*. Cette grande auberge a été construite vers la fin du XVII^e siècle par la Bourgeoisie de Sion qui, au début de la Révolution, la vendit, dans la crainte de la voir confisquée par les Français, peu respectueux de la propriété publique. Elle fut exploitée jusqu'en 1860, où elle changea d'enseigne. Parmi les voyageurs illustres qui y sont descendus, on peut citer Goethe, Chateaubriand, Wagner, ainsi que la plupart des grands romantiques.

Il est bien certain que l'arrivée de Jean-Jacques Rousseau à Sion n'a produit aucune sensation. Il y était parfaitement inconnu. Personne à Sion n'avait entendu parler de lui, ne pouvait deviner le futur grand homme. Jean-Jacques avait 32 ans; aucune de ses grandes œuvres n'était écrite; sa réputation n'avait pas dépassé le cercle restreint d'amis qui, à Paris, s'intéressaient à lui. Il y était allé chercher fortune en 1741, avec des projets littéraires qui ne réussirent pas. On n'a de lui, à cette époque, qu'une comédie, qui fut refusée, quelques poèmes, des épîtres philosophiques et une méthode de son invention de

notation musicale par chiffres, qu'il avait communiquée sans succès à l'Académie des Sciences. C'était peu pour le faire connaître en Valais. La célébrité ne lui vint que six ans plus tard, après le verdict de l'Académie de Dijon (1750).

Bien qu'âgé de 32 ans, il ne portait pas son âge. Privilège enviable, Rousseau garda un air de jeunesse jusque bien après la cinquantaine. Le pastel de La Tour lui donne encore en 1753, à 41 ans bien sonnés, les traits d'un adolescent. Il paraissait donc un tout jeune homme quand il vint heurter l'huis de la bonne auberge sédunoise. Un jeune homme assez gauche, embarrassé, timide, peu expansif, de peu de mine, le type de l'escolier pauvre qui voyage à pied, pour lequel les aubergistes d'autrefois ne réservaient ni empressement, ni courbettes obséquieuses. Il n'avait d'avantageux qu'une agréable figure, éclairée de très beaux yeux.

C'est sans doute à l'auberge qu'il apprit la présence à Sion d'un résident français, établi depuis un peu plus de trois mois seulement, et qui, précisément, logeait à deux pas du *Lion d'Or*. M. de Chaignon s'était installé dans un assez bel immeuble qui n'est séparé de l'auberge que par l'Hôtel de Ville. C'est la maison Bruttin actuelle, où se trouve la Pharmacie des Châteaux. La Bourgeoisie de Sion a fait construire ce grand édifice en 1738, et elle le vendit à des bourgeois en même temps que le *Lion d'Or*, et pour les mêmes motifs. Il abrita la résidence jusqu'aux approches de la Révolution.

En période troublée, le Valais, par ses voies de communication du St-Bernard et du Simplon, devenait un poste d'observation de premier ordre. La guerre avait amené le gouvernement français à nous envoyer un représentant sur place. On voit, par les lettres de M. de Courteille, ambassadeur à Soleure, à notre Grand-Baillif, que la France s'intéressait alors beaucoup à notre canton. Ce diplomate s'efforce de nous être agréable. Il se flatte de faire admettre à Paris nos demandes concernant l'approvisionnement du pays en sel, fourni alors par la France. Il s'offre à appuyer nos réclamations au sujet du prix de cet article d'autant plus précieux que la guerre pouvait nous isoler des fournisseurs habituels. Le fermier des sels était alors M. de Gauffecourt¹, une connaissance de Jean-Jacques Rousseau, et qui, précisément, et fort heureusement, allait renflouer la bourse de l'écrivain à

¹ Caperonnier de Gauffecourt (1691-1766) avait quitté l'horlogerie pour les affaires. Rousseau l'avait connu par Mme de Warens.

son arrivée à Genève. La ferme des sels lui valait 20.000 livres de rente. Les bons sentiments que l'ambassadeur de Soleure cherchait à entretenir chez nous pour Sa Majesté Très-Chrétienne, ne pouvaient qu'être stimulés par des pensions que le Trésor français servait à quelques-uns de nos magistrats.

La lettre faisant part à notre gouvernement de la nomination de ce résident français se trouve aux archives cantonales. Elle a la teneur suivante :

Soleure, le 26 mai 1744.

Magnifiques Seigneurs,

J'ai toujours été si attentif à faire connaître à Sa Majesté votre inclination et votre zèle pour son service, qu'Elle a cru ne pouvoir mieux vous marquer aujourd'hui l'attention qu'Elle y a fait, qu'en m'ordonnant de vous envoyer M de Chaignon pour résider auprès de vous. Je me flatte, Magnifiques Seigneurs, que vous serez d'autant plus sensibles à cette marque particulière de considération qu'elle n'a de notre part d'autre objet que de pouvoir être encore plus à la portée de saisir, et de profiter de toutes les occasions qui pourront vous convaincre de la bienveillance du Roy, et de mon zèle pour vos intérêts. Cela n'empêchera plus, Magnifiques Seigneurs, que vous ne puissiez toujours y recourir directement dans les choses où mon ministère pourra vous être de quelque utilité, et je m'efforcerai de donner en cela le meilleur exemple à M. de Chaignon par mon empressement à vous favoriser en tout ce qui pourra dépendre de moi. C'est dans ces sentiments que je vous l'envoie, Magnifiques Seigneurs, et je vous prie d'avoir une entière confiance dans les siens et dans sa bonne volonté qui ne tendra jamais qu'au même objet.

Je prie Dieu qu'il vous maintienne dans la prospérité de tout ce qui peut vous être le plus avantageux, Magnifiques Seigneurs.

Votre très affectionné à vous servir,
de Courteille¹.

Originaire de Saint-Amour dans la Franche-Comté, Jean-Anne-François-Joseph-Pierre de Chaignon, né vers 1703, est mort à Moudon le 6 décembre 1787, et il a été enterré à Morlens dans le canton de Fribourg. Il fut pendant quarante-trois ans chargé des affaires de France à Sion. Il avait épousé Louise-Catherine-Françoise de Quartéry, dont il eut deux fils et quatre filles. Un voyageur qui le vit à Sion en 1781, le baron Siner de Ballaigue, trouve excellent que ce résident, pour mieux supporter cette espèce d'exil, se soit rendu en quelque sorte concitoyen des Valaisans, en s'y mariant à une aimable femme du pays. « Ce parti est plus sage, dit-il, que d'écrire des Elégies comme Ovide dans son exil chez les Sarmates. » Mme de Chaignon

¹ Correspondance diplomatique, Ambassade de France 1700-1747 (Archives cantonales).

n'était pas sans mérite, car nous la voyons, bien des années plus tard, pendant quelques absences de son mari, gérer les affaires de la légation et en cette qualité, elle a correspondu avec le ministère des Affaires étrangères à Paris, l'ambassadeur français de Soleure et notre gouvernement. L'un des fils, l'abbé de Chaignon, remplit également, en 1788 et 1791, les fonctions de résident par intérim, pendant l'absence d'Helflinger, le successeur de M. de Chaignon. Le nouveau régime lui préféra le jacobin Mangourit. L'autre fils, qui portait les prénoms de Maurice-Théodule-Pierre-Louis-Philippe-Marc-Georges, après avoir servi dans la milice suisse, est mort en 1822, député et conseiller général de Saône-et-Loire. Une des filles, Caroline, a épousé un de Courten de Sion.

Il existe encore à Sion, chez Mme Léon de Riedmatten, à la rue des Châteaux, deux portraits au pastel de M. et Mme de Chaignon. Le portrait de M. de Chaignon a été fait par le chevalier de Boufflers, et celui de Madame par le comte de Beauregard. On sait que le très aimable et très spirituel chevalier de Boufflers parcourut la Suisse en 1764, se donnant pour un peintre en pastel et se faisant appeler M. Charles. Il fit le portrait de quelques Vaudois notables et d'une personnalité de Vevey, ce qui nous a valu une bien spirituelle lettre. Il vint à Sion avec son compagnon, le comte de Beauregard, et ils furent reçus à la résidence française. Il y a quelques allusions au Valais dans l'élégant et joli badinage sous forme de Lettres à Mme sa mère, par lesquelles l'aimable épistolier lui fait part de ses impressions de Suisse, et qui ont été éditées à Lausanne en 1771.

Le résident français à Sion n'avait pas des fonctions très absorbantes, sauf peut-être en période troublée, où ce poste sur la route d'Italie pouvait revêtir une importance particulière. Nous savons en outre que le chargé d'affaires donnait chaque année un grand dîner, où l'on buvait à la santé du roi son maître. Des témoignages de voyageurs français du XVIII^e siècle nous prouvent que M. de Chaignon n'était pas sans mérite.

Nous avons retrouvé deux documents sur l'activité de M. de Chaignon à l'époque qui nous occupe. Le 8 août, il se rendit auprès du Grand-Baillif pour lui annoncer que le gouvernement français, pour nous être agréable, avait autorisé l'augmentation des contingents du sel, dont l'approvisionnement était le grand souci de nos autorités. Le Valais fournissait alors tout ce qui était nécessaire à sa population, et s'il n'y avait eu cette question du sel, il aurait pu, comme on le disait avec quelque fierté, « se passer du reste du monde ». C'est à cette époque

que nous voyons la Diète offrir une récompense de 100 doubles à celui qui pourrait découvrir une source salée exploitable en Valais. Et encore le 30 septembre, M. de Chaignon intervient auprès du Grand-Baillif pour la même affaire¹.

Nous avons ainsi la preuve de la présence à Sion de M. de Chaignon, au moment du passage de Jean-Jacques. Ceci nous permet de contrôler un texte précis des *Confessions* et de constater que si Rousseau a pu se tromper en affirmant que M. de la Closure l'a reçu à Genève, sa mémoire l'a mieux servi pour ce qui est de M. de Chaignon, et c'est tout ce que nous voulions démontrer.

Quant à l'entrevue, si nous n'avons aucun détail, nous n'avons non plus aucune raison de la mettre en doute. Une dizaine d'années auparavant, dans une grande nécessité, alors qu'il avait été exploité par un escroc qui faillit le compromettre en l'envoyant quêter en terre bernoise, Rousseau n'avait-il pas été accueilli avec faveur par M. de Bonac, ambassadeur de France à Soleure, qui le défraya, s'occupa de lui trouver une situation². Présentement, ses ressources tiraient à leur fin. Saint-Preux nous dit qu'il n'avait pas de quoi payer son écot en Valais. En réalité, la bourse de Saint-Preux avait été suffisamment alimentée par sa maîtresse, ainsi qu'il nous l'apprend. Ressouvenir, sans doute, de la véritable situation de Rousseau à Sion ? Il nous est permis de penser qu'il fit part à M. de Chaignon de l'état précaire de ses finances. Il souligne, en tout cas, comme un événement heureux, le fait qu'à son arrivée à Genève, il a eu « quelque argent à recevoir » de M. de Gauffecourt, c'est-à-dire qu'il lui emprunta de quoi poursuivre par diligence sa route sur Paris. Et puis, ayant à se plaindre de l'ambassadeur de France à Venise, n'est-il pas naturel qu'il ait porté ses doléances au premier représentant français rencontré depuis son départ, le chargé d'affaires à Sion ?

Jusqu'à cette entrevue, il est très probable que M. de Chaignon ignorait l'existence d'un citoyen genevois du nom de Jean-Jacques Rousseau. Cependant, il ne dut pas tarder à se rendre compte que son hôte n'était pas le premier venu. L'extraordinaire intelligence du philosophe a vivement frappé ceux qui eurent des relations avec lui. Il ne se livrait que difficilement, mais quand il avait gagné la confiance, il exerçait sur son interlocuteur une véritable fascination.

¹ Archives cantonales. Correspondance diplomatique, Ambassade de France, 1700-1747.

² Il lui fut également recommandé par Mgr de Rossillon de Bernex, évêque de Genève.

Dans les « mille amitiés » que M. de Chaignon lui aurait faites, nous voyons plutôt un procédé littéraire. Maltraité par le comte de Montaigu, il était avantageux pour lui d'avoir été reçu à bras ouverts par les diplomates français à Sion et à Genève, car l'erreur, pour ce qui est de M. de la Closure, est sans doute volontaire.

Grâce à cette relation nouvelle, au personnage purement épisodique de M. de Chaignon, dont il ne sera plus question depuis, Rousseau doit d'être resté quelques jours à Sion. C'est au cours de ce bref séjour qui a bien pu être d'une semaine, qu'il a appris à mieux connaître le Valais, son régime politique, les mœurs des habitants épris au surplus de cette liberté et de cette égalité qui, dans la suite du moins, allaient lui tenir tant à cœur. Il songeait déjà alors à un livre sur les institutions politiques, qui allait devenir le *Contrat Social*. L'idée lui en était venue à Venise, en étudiant ce régime aristocratique tant vanté, dont il n'avait pas tardé à démêler les défauts. Notre constitution ne pouvait que l'intéresser au plus haut point. Il trouvait chez nous les VII dixains organisés en république démocratique pure, où tous les citoyens étaient investis du droit de prendre part à la législation. Les députés à la Diète, avant d'accepter un projet de loi, devaient en référer à leurs mandants, à leurs communes. C'était le referendum obligatoire avant la lettre. Une telle maturité civique, cette souveraineté du peuple — si rare à l'époque — bien établie, bien plus complète qu'à Genève, concordait avec ce qu'il considérera plus tard (*Discours sur l'Inégalité*, 1754, Préface) comme un régime idéal, le régime « où le droit de législation fût commun à tous les citoyens ; car qui peut mieux savoir qu'eux sous quelles conditions il leur convient de vivre ensemble dans une même société ? » L'idée d'écrire une histoire du Valais date de cette visite.

Il a aussi trouvé le loisir de faire des courses dans le pays qui revient, embellies, dans la lettre de Saint-Preux. En particulier dans une haute vallée. Laquelle ? Autant dire qu'on n'en sait rien. Nous penchons pour les environs de la capitale, car son point d'attache était bel et bien la résidence française.

Différentes anecdotes se rattachent aux innombrables pérégrinations de ce pèlerin passionné que fut Rousseau. Dans la Suisse romande, en France, en Angleterre. Nous avons la nôtre, que le regretté M. Bertrand a recueillie dans ses *Notes sur la santé publique et la Médecine en Valais* (1939), d'après une tradition bien connue à Sion.

Un médecin sédunois, le Dr Mathias Ryff, aurait compté Jean-Jacques au nombre de ses clients. Le Dr Ryff est l'inventeur du bouil-

lon de coq, élixir à base de plantes médicinales qui a eu son heure de vogue, et passait pour un spécifique contre les maladies de la poitrine et les impuretés du sang. Le philosophe l'aurait consulté pour son mal de vessie¹ ? La cure de bouillon de coq fit son effet, et Jean-Jacques paya son médecin d'un quatrain aussi raboteux... qu'apocryphe :

Sion est une gentille ville,
Où j'ai bu du bouillon de coq
Qui m'a chassé toute la bile
Et m'a rendu dur comme un roc.

Cette anecdote doit rejoindre celle qui se rattache au passage de Jean-Jacques à Glérolles. Elle ne peut être qu'erronée, car le Dr Ryff, qui fut aussi bourgmestre de Sion, n'est pas mentionné avant 1760, soit 16 ans après le voyage de Rousseau en Valais.

Pour ne pas tomber dans le récit romancé, nous nous en sommes tenu aux seuls faits positifs et vraisemblables de cette traversée du Valais par l'illustre Genevois. Plus tard, en écrivant sa célèbre lettre sur notre canton, Rousseau s'est ressouvenu magnifiquement des paysages — surtout de la montagne —, entrevus lors de ce voyage solitaire et besogneux, des gens côtoyés, et d'un pays qui plaçait haut son idéal de liberté. Ces pages n'étaient nullement nécessaires au roman. Il est infiniment heureux qu'il les y ait intercalées. Elles sont le fruit d'un complexe d'images et de sentiments qui correspondaient à ses secrètes affections, à ses idées du moment, à ses théories de vie rustique et simple, au combat qu'il livrait alors contre le luxe et le dévergondage du monde. Avec un sentiment tout nouveau de la nature, intime et profond, inconnu du siècle, il a porté jusqu'aux antipodes le bon renom de la vie campagnarde et patriarcale du Valais et de la Suisse romande.

Des critiques éminents, tels Jules Lemaître — par ailleurs si sévère pour le Citoyen de Genève — et Daniel Mornet, donnent les pages de Rousseau sur notre canton comme étant la première manifestation du sentiment romantique dans la littérature française. Elles ont éveillé des résonances fécondes. Nous n'en citerons qu'un exemple :

« J'attribuais, — dit Saint-Preux décrivant sa course dans l'une de nos vallées, — durant la première journée, aux agréments de cette variété [scènes changeantes du paysage, rochers, cascades, bois touffus] le calme que je sen-

¹ Peu vraisemblable de la part d'un voyageur qui se portait alors assez bien pour couvrir à pied quelque deux cent lieues.

tais renaître en moi. J'admirais l'empire qu'ont sur nos passions les plus vives les êtres [choses] les plus insensibles, et je méprisais la philosophie¹ de ne pouvoir pas même autant sur l'âme qu'une suite d'objets inanimés.»

Lamartine a dû se ressouvenir de ces lignes quand il a écrit les vers célèbres :

... Objets inanimés, avez-vous donc une âme
Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?...

Lucien LATHION

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

J.-J. Rousseau : *La Nouvelle Héloïse, Les Confessions, Correspondance générale*, I et II.

Annales J.-J. Rousseau, vol. 1-29.

Jules Lemaître : *J.-J. Rousseau*.

Emile Faguet : *Vie de Rousseau*.

Bernard Bouvier : *J.-J. Rousseau*.

Saint-Marc Girardin : *Rousseau, sa vie, ses ouvrages*.

Daniel Mornet : *Le romantisme en France au XVIII^e siècle. La Nouvelle Héloïse* (Etudes et analyses).

V. Cérésolo et Th. de Saussure : *Rousseau à Venise*.

E. Ritter : *Nouvelles recherches sur les Confessions*.

Henri Guillemin : *Un homme, deux ombres* (Jean-Jacques-Sophie-Julie).

¹ En 1744, lors de son passage à Sion, loin de mépriser la philosophie, Rousseau était le fidèle néophyte agenouillé dans l'église de Diderot, d'Holbach, d'Alembert et Voltaire. Le clan comptait beaucoup sur ce jeune homme si bien doué, en qui il devinait l'une des colonnes futures du temple. On voit par ce trait combien la lettre de Rousseau sur le Valais traduit peu les sentiments véritablement éprouvés par lui lors du voyage. Le Rousseau de 1756 avait rompu brutalement avec le clan, « la clique holbachique », et menait, seul, une redoutable lutte contre le matérialisme de ce siècle jouisseur.